



Créer son atelier de poules pondeuses biologiques

Fausta Gabola
Agrificio 84

01

Introduction



Elevage: atouts et contraintes

Atouts	Contraintes
Utilisation de terres peu fertiles	Travail d'astreinte
Complémentarité agronomique: <ul style="list-style-type: none">- Fertilisation- Débroussaillage/tonte- Alimentation avec les sous-produits- Contrôle des maladies et ravageurs	Atelier demandant du temps et des compétences
Complémentarité commerciale	Bâtiments – équipements spécifiques
	Surface nécessaire
	En 13-84, peu de fournisseurs et conseil

Filière Poules Pondeuses en PACA (2020)

POULES PONDEUSES

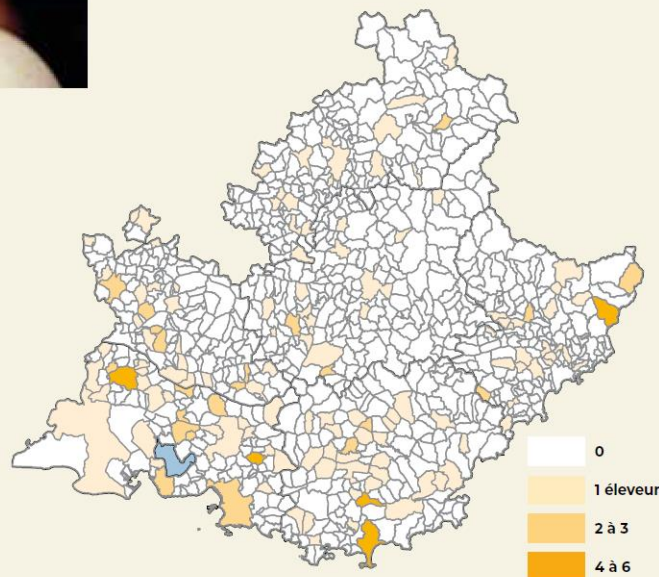
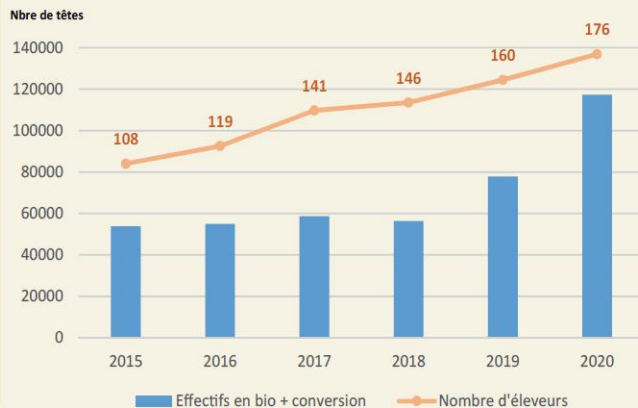


NOMBRE D'ÉLEVEURS PAR COMMUNE



CHIFFRES CLÉS

- 176 éleveurs
- 117 303 têtes (11e région)
- 22,8 % du cheptel régional
- 1 % du cheptel bio français



Données ORAB

02

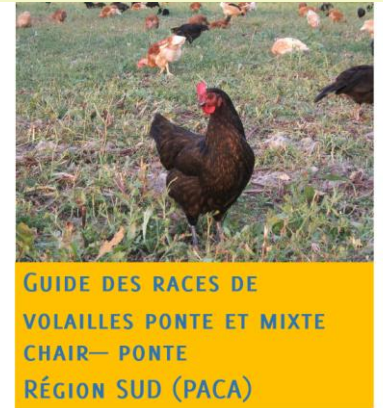
Etapes de production





Choix des races

- Rusticité: adaptation au climat et à l'alimentation disponible
- Races locales
- Docilité
- Productivité
- Bien-être
- Affinité



AgriBio& et L'Institut Agro - Ecole Interne de Montpellier SupAgro



l'Institut Agro
agriculture • alimentation • environnement



Choix des races: les plus communes

Lohmann



Isa Brown



Démarrage: 3 options



Naissances

Reproducteurs



Poussins

1 jour

→ Volailles bio
obligatoires à
partir de 3 jours

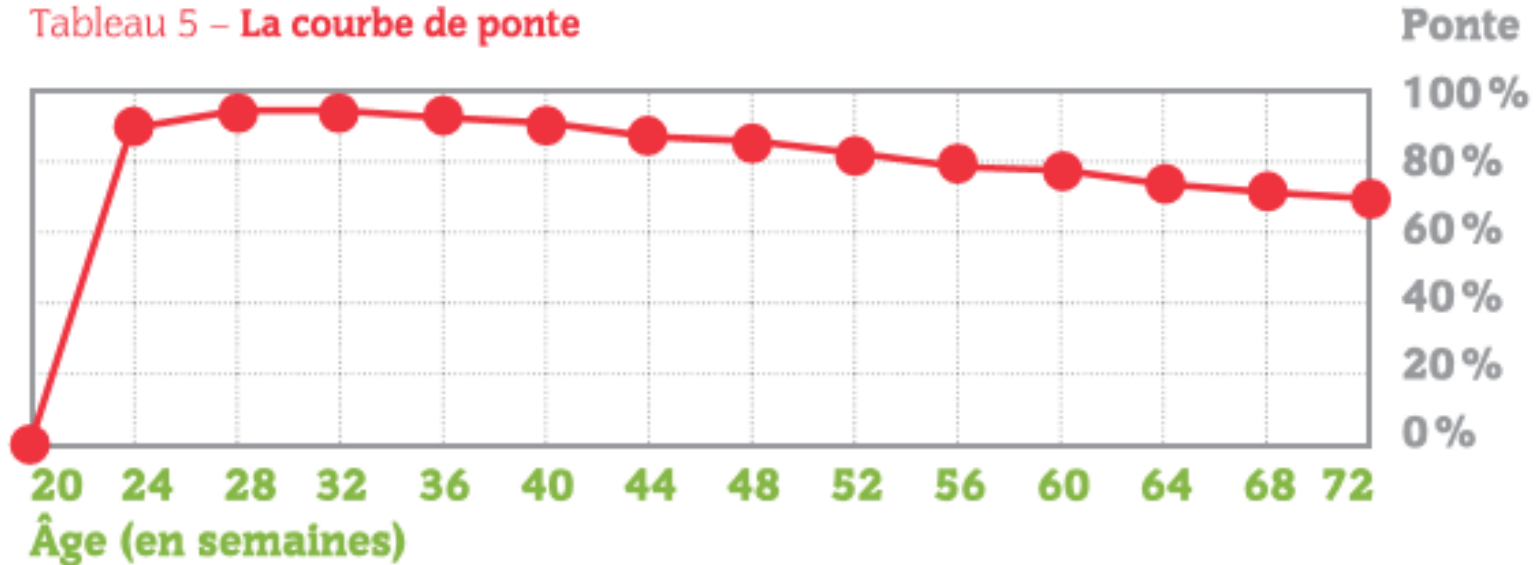


Poulettes

16-18 semaines

Calendrier: Poules Pondeuses

Tableau 5 – La courbe de ponte



03

Lieux de vie



Logement: réglementation

Bâtiments d'élevage non obligatoires dans les zones où les conditions climatiques permettent aux animaux de vivre dehors → mais obligations d'avoir **accès à des abris ou à des endroits ombragés pour se protéger**

	Poules pondeuses
Dimensions	3000 poules/compartiment
Densité	6/m ²
Conditions de logement	Pas de cages Perchoirs et trappes de sortie Au moins 1/3 de la surface en dur Litière renouvelée régulièrement Ambiance saine et agréable, éclairage naturel

Bâtiments: matériaux



Bâtiments: choix de poulailler



Fixe



Mobile

Logement



Orientation

- Bâtiments Nord/Sud
 - Trappes à l'Est
- Protection vent et pluie



Isolation

- Chaleur
- Pas de courant d'air 15 premiers cm



Litière

- Substrat: paille, vannure d'épeautre, copeaux de bois, sables



Nids

- Présents dès l'arrivée: parties basses
- Pas de courants d'air
- Fermer les nids la nuit



Critères

- Lieu de sécurité
- Apporter l'aliment et l'eau
- Être ergonomiques pour l'éleveur.euse
- Facilement nettoyable

Parcours





Parcours: Règlementation

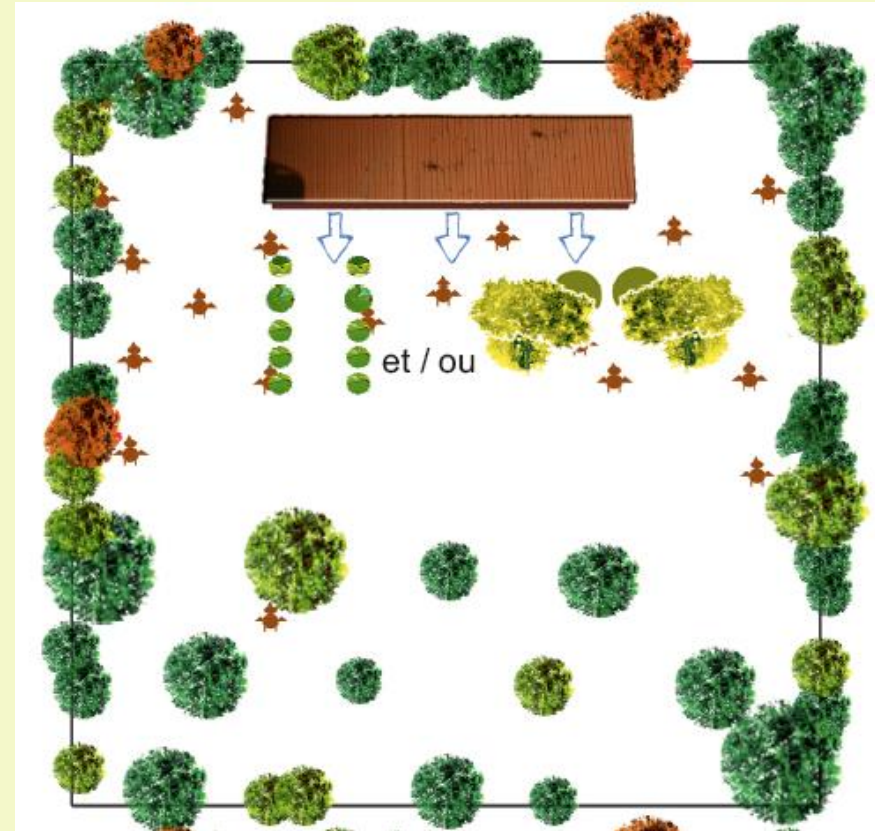
- **Accès**
 - Suffisamment de trappes, et accès au plus tard à 25 semaines
- **Surface minimale**
 - Fixe: 4m²/poule
 - Mobile: 2,5m²/poule
- **Végétation**
 - Grande variété de végétaux, arbres et arbustes répartis sur toute la superficie du parcours
- **Abris (dont arbres/arbustes) répartis régulièrement**

Parcours: conception

Objectifs

- Ombrage (été): 30 à 50% de la surface
- Sec l'hiver
- A l'abri du vent
- Protection des prédateurs
- Encourager l'exploration du parcours

/!\ Si possible deux parcours par bâtiment : rotation



Source: CASDAR Parcours



04

Alimentation



Besoins



Aliment

- Energie: Céréales, oléagineux, protéagineux
- Acides aminés: Méthionine, lysine, Thréonine et Tryptophane
- Minéraux → calcium et phosphore
- Vitamines
- Oligo-éléments
- Gastrolithes

→ 4 mangeoires pour 100 poules



Eau

- Enorme besoin en quantité et qualité
- A volonté, propre et fraîche
- Potable (obligation)

→ 1 abreuvoir pour 100 poules (mais au moins 2 par bâtiment)

Règlementation



Aliment Bio

- Aliment 100% bio sauf:
- 5% non bio autorisé jusqu'à fin 2026 pour les jeunes volailles (<18 sem)
 - Certaines matières premières protéiques
 - Conversion: 25% C2, 20% C1 et 25% de C2+C1



Lien au sol

30% de la ration doit être produite sur l'exploitation ou dans une exploitation bio de la région (=France)



Additifs

L'utilisation de facteur de croissance et d'acides aminés de synthèse est interdite

05

Santé



Prévention

Général

Race, logement, alimentation, périodes de repos, rotation des parcelles, curage

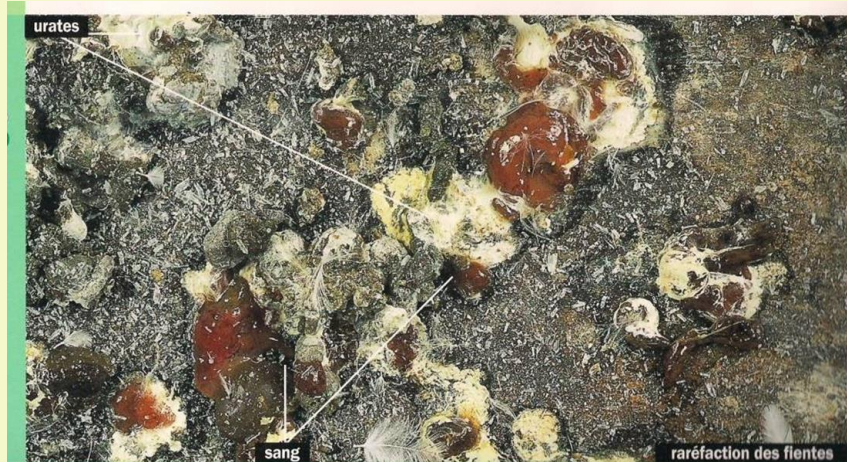
Bain de poussière

Picage

Vaccination



Observation



06

Démarches



Démarches

Sanitaire

- Prendre contact avec la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP)
- Délivrance d'un numéro EDE (obligatoire)
- Numéro INUAV si +250 volailles (et contrôles salmonelle obligatoires)

Stockage et vente des oeufs

- Avoir un lieu spécifique, ne pas laver les œufs ni les essuyer
- Si vente à un intermédiaire ou +250 volailles → agrément pour un Centre d'Emballage d'Œufs (CEO) → Formation HACCP obligatoire
- Tamponnage des œufs obligatoire (sauf vente à la ferme) + date ponte



Bien-Etre Animal

- Réfèrent.e Bien-Etre Animal obligatoire dans chaque élevage → Formation BEA obligatoire

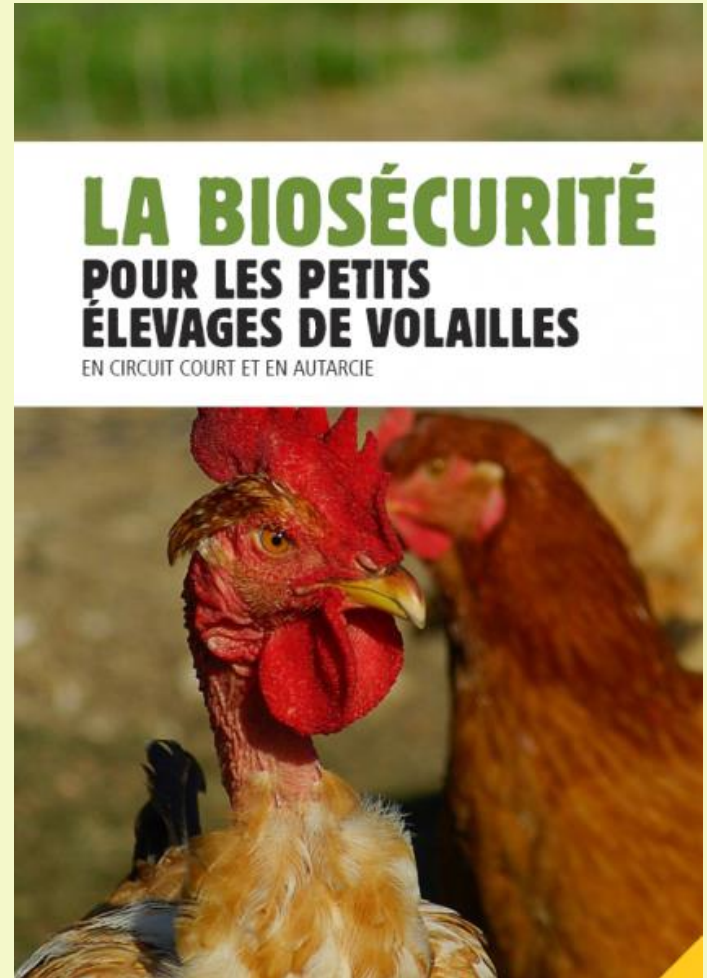
Autres

- Epandage du fumier (170 kg/ha max, soit 1ha pour 466 poules) + equarissage + cahier d'élevage

Biosécurité

Grippe aviaire → arrêté biosécurité 08/02/2016 → pratique spécifique de prévention et élaboration d'un plan de biosécurité

- **Formation Biosécurité** obligatoire, quelle que soit la taille de l'élevage
- Définition de zones et obligation d'avoir un SAS
- Equipements: SAS, clôture, aire de lavage, parking extérieur
- Nettoyage des bâtiments et parcours et **vide sanitaire**
- Unité de production: 1 bâtiment et 1 parcours, **avec des animaux de même âge et pas de mélange d'espèces**



Merci!

